Syndicat National de la DGFIP
FORCE OUVRIERE
Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Rodez, le 28 février 2017

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Dans la période actuelle où les idées vont bon train, et pas que les meilleures, notre grande maison DGFIP n'est pas la dernière dans cet exercice.

Et nous voilà donc réunis aujourd'hui pour examiner entre autres, une modification du règlement intérieur de ce CTL. Si ces modifications avaient, avant tout, été acceptées dans l'optique des prochaines élections professionnelles, et donc applicables à compter de janvier 2019, la direction générale est revenue sur ses engagements en décidant de changer les règles en cours de route. Une fois de plus, le dialogue social est bafoué, la vision unidirectionnelle est imposée : c'est sans doute une représentation du totalitarisme social de nos dirigeants.

Si cette vision des choses nous interroge, nous irrite également, l'administration générale nous apporte quand même des moments de relaxation des maxillaires : le référentiel Marianne est allégé et prendrait mieux en compte, du moins mieux que le précédent, qui était encore mieux que le précédent (on va s'arrêter là…), les préoccupations des usagers, de leur accueil tout en les dirigeant vers les bonnes pratiques, à savoir Internet. Un dépliant sur la « Mission relation usagers » est toujours en vigueur depuis 2010, comme quoi tous les sites du département ne sont pas encore fermés. Cette plaquette est d'une grande utilité pour lutter contre la morosité ambiante, heu pardon pour accomplir les bons gestes envers nos usagers en difficultés. Petits extraits : « Si vous accueillez une personne souffrant de troubles moteurs, ne prenez pas le bras qui s'appuie sur la canne », « veillez à ce que ses vêtements ne se prennent pas dans les roues du fauteuil», « Si l'accès au service est difficile, donnez-lui les coordonnées d'un autre service »…fin de citation. Mais moins drôle tout de même, on observe que les manques en personnels poussent l'administration à revoir les délais de réponses, tant aux courriers, qu'aux courriels… on cache la misère.

Le bilan de l'évaluation 2016 est donné pour information. Comme les élus fodgfip le constataient les années précédentes, la multiplication des obstacles pour un recours a toujours l'effet escompté : décourager de faire appel. Mais gageons que la Xième réforme sur le sujet va corriger tous ces maux.

Question budget, on voit toute la place qu'occupe l'Aveyron dans notre belle région : la programmation tient sur le recto d'une page A4. On y note tout de même des dépenses en baisse, notamment 50 000 € de moins en loyer « grâce aux restructurations » sans doute, les dépenses d'affranchissement qui diminueraient de 60 % (effets conjugués de clic'esi et pes-asap édition et chorus), une baisse drastique concernant le matériel informatique qui est pourtant notre outil de travail quotidien, ainsi qu'une baisse importante des frais de formation malgré les promesses de nouvelles missions.

Mais on se plaint, alors que l'on vient d'être augmenté, pour la deuxième fois en sept mois après six années de disette. PPCR est également une merveille qui nous octroie parfois un point d'indice de plus, même si cela nous oblige à rester une année supplémentaire dans le même échelon, et qui a créé un échelon supplémentaire semblable à un but ultime de notre progression professionnelle.

FODGFiP rejette en bloc toutes ces mesures imposées et réclame de véritables discussions et mesures pour que la DGFIP puisse enfin tenir son rang, puisse jouer son rôle de Service Public et que les agents soient enfin considérés et non méprisés.

Les représentants fodgfip 12.